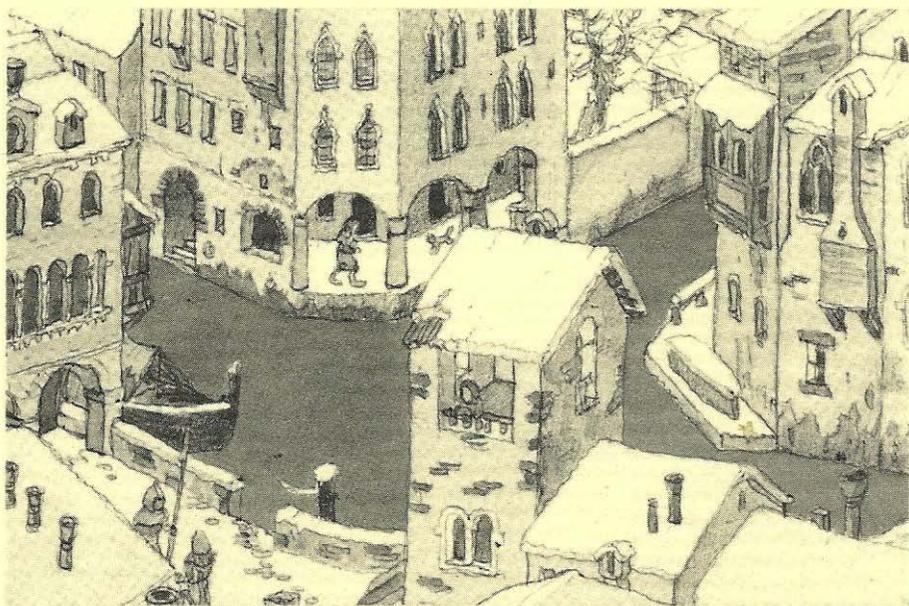


HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD

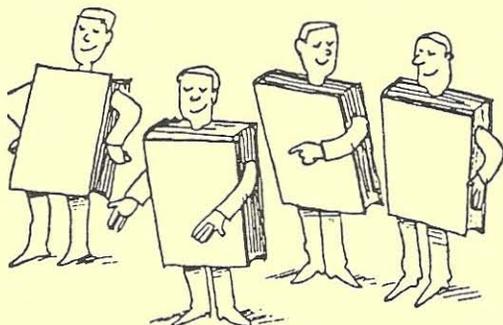


No 48

Mars 1996

Genève

Ce qu'ils ont dit



... Je cherchais de nouveau une oeuvre absolue, unique, je rêvais d'un livre qui pourrait par sa beauté refaire le monde. Et j'entendais la voix de ma grand-mère me répondre, compréhensive et souriante, comme autrefois, à Saranza, sur mon balcon:

- Tu te rappelles encore ces étroits appartements qui croulaient sous les livres ? Oui, des livres sous le lit, dans la cuisine, dans l'entrée empilés jusqu'au plafond. Et des livres introuvables qu'on vous prêtait pour une nuit et qu'il fallait rendre à six heures du matin précises. Et d'autres encore, recopiés à la machine, six feuilles de papier carbone à la fois; on vous en transmettait le sixième exemplaire, presque illisible et appelé << aveugle >>... Tu vois, il est difficile de comparer. En Russie, l'écrivain était un dieu. On attendait de lui et le Jugement dernier et le royaume des cieux à la fois. As-tu jamais entendu parler là-bas du prix du livre ? Non, parce que le livre n'avait pas de prix ! On pouvait ne pas acheter une paire de chaussures et se geler les pieds en hiver, mais on achetait un livre...

La voix de Charlotte s'interrompt comme pour me faire comprendre que ce culte du livre en Russie n'était plus qu'un souvenir.

<< Mais ce livre unique, ce livre absolu. Jugement et royaume à la fois? >> s'exclama l'adolescent que j'étais redevenu.

Ce chuchotement fiévreux m'arracha à ma discussion inventée...

Extr. de : Le testament français / Andreï Makine. - Paris : Mercure de France, 1995

D. Tosi

Couverture : *PIERO VENTURA - 25 ans d'illustration*, exposition avec la collab. des éd. Gründ, à la Bibliothèque de la Cité jusqu'au 12 mars 1996, Place des Trois-Perdrix (derrière Confédération-Centre).



ASSOCIATION GENEVOISE DES BIBLIOTHÉCAIRES DIPLÔMÉS

CASE POSTALE 3494 - 1211 GENEVE 3

Rapport d'activité 1995

Allons droit au but ! Voici sans préambule inutile les grandes lignes de notre action en 1995 :

Comité

Votre Comité s'est réuni à une dizaine de reprises en 1995. Rappelons qu'il est composé de Marina BENAKIS, Dominique BERLIE, Bernadette CHEVALIER, Véronique GONCERUT ESTEBE, Michel GORIN, Geneviève NICOUD et Nancy RIHS (le Comité devant être « composé de 7 à 9 membres » selon l'article 17 de nos statuts, nous fonctionnons « en service minimum »...).

Lors de l'Assemblée générale du 18 mars 1996, nous prendrons officiellement congé de Geneviève NICOUD, qui aura siégé durant six années au sein du Comité et par conséquent atteint la limite maximale autorisée par le même article 17 de nos statuts en ce qui concerne la durée de son mandat. Les élections prévues durant notre Assemblée générale 1996 vous offriront la possibilité de la remplacer, peut-être même de nous adjoindre un(e) collègue supplémentaire.

Comité de rédaction de « Hors-Texte »

Le Comité de rédaction de "Hors-Texte" a fait paraître trois fascicules de votre revue préférée en 1995 - dont un numéro 47 « historique » de 56 pages - résultat d'un énorme travail qui est, je le répète, effectué le plus souvent dans l'ombre, pour que vive et se développe un organe professionnel que de nombreuses associations régionales continuent à nous envier.

Lors de l'Assemblée générale du 18 mars 1996, nous prendrons officiellement congé de Joëlle ANGELOZ et de Fabienne BURGÉ qui, après respectivement sept et neuf ans de travail, ont décidé de mettre un terme fin 1995 à leur participation au Comité de rédaction de "Hors-Texte". Elles ont d'ores et déjà été remplacées par Malou NOETZLIN, Danièle TOSI et Joëlle WALTHER, qui signent le premier fascicule d'une longue série avec le numéro que vous tenez entre vos mains !

Merci

Au risque de me répéter d'une année à l'autre, permettez-moi de remercier ici très chaleureusement mes collègues du Comité et du Comité de rédaction de "Hors-Texte", anciennes et présent(e)s, sans l'activité et l'amitié desquel(le)s la dynamique de notre Association ne serait pas ce qu'elle est. Ma reconnaissance va plus parti-

culièrement à Joëlle ANGELOZ, Fabienne BURGUY et Geneviève NICOUUD cette année, puisqu'elles abandonnent des fonctions-clefs (mais elles demeureront des membres actives, j'en suis persuadé !) : merci à toutes les trois pour leur engagement sans faille et sans limites. Et merci également à tous nos membres, dont les manifestations de soutien et d'intérêt pour l'AGBD nous poussent à aller de l'avant !

Salon du livre

La passionnante conférence de Monsieur Philippe BÉLAVAL, directeur général de la Bibliothèque de France, à laquelle tous les membres de l'AGBD et de la BBS ont été invités par les organisateurs du Salon du livre, a rencontré un beau succès, puisqu'environ 170 personnes y assistaient.

Depuis la naissance du Salon du livre, les bibliothécaires avaient un peu l'impression d'être les oubliés et les laissés pour compte des professionnels impliqués dans une telle manifestation : malgré les efforts régulièrement déployés par votre Comité, la direction du Salon du livre refusa durant huit années de considérer les bibliothécaires avec les mêmes égards dont bénéficient leurs coreligionnaires aux salons de Paris ou de Francfort. Grâce à l'initiative de Monsieur Robert JUNOD, directeur-adjoint du Salon du livre, les membres de l'AGBD ont pu entrer gratuitement à Palexpo, pour visiter les stands et assister à cette conférence : la présence massive des bibliothécaires et l'intérêt manifesté ont aisément prouvé à quel point une telle action a su répondre à un besoin et provoquer un enthousiasme non feint.

Cela n'était qu'un début, puisque sur présentation de la nouvelle carte de membre, les membres de l'AGBD (et ceux de la BBS) pourront entrer gratuitement au Salon du livre 1996 (1-5 mai), autant de fois qu'ils le souhaitent ! En outre, la Bibliothèque nationale et l'AGBD projettent d'y organiser une nouvelle conférence à l'intention des bibliothécaires. Et votre Comité réfléchit encore à une participation plus active au Salon du livre 1997, dans le cadre du stand que la BBS y tiendra à l'occasion de son septante-cinquième anniversaire.

Congrès BBS à Soleure

Il a eu lieu du 7 au 9 septembre 1995 à Soleure, sur le thème « Bibliothèques et multilinguisme ». Conformément au souhait exprimé lors de l'Assemblée générale 1995, votre serviteur y a été réélu pour quatre ans à l'Assemblée des délégués, pour représenter les diplômés au « parlement » de notre association faïtière dont, je le rappelle, nous sommes l'un des Groupes d'intérêt.

Nous aurons l'occasion de parler de la BBS lors de notre Assemblée générale 1996, mais laissez-moi vous redire dès maintenant que l'AGBD et la BBS ne sont pas en concurrence l'une avec l'autre, mais qu'elles sont complémentaires... Raison pour laquelle votre Comité vous engage vivement à devenir membre de la BBS si ce n'est pas déjà le cas !

Programme d'activités

Votre Comité a décidé en automne 1994 d'offrir aux membres, de manière plus ou moins régulière, la possibilité de participer à diverses activités organisées spéciale-

ment pour l'AGBD ou mises spécialement en évidence pour les membres de notre association. C'est ainsi qu'en 1995, le programme proposé fut le suivant :

- ⇒ février : « Les archivistes ou Classification décimal'universelle », création par l'Atelier-théâtre « Un sucre ou deux » (troupe composée d'adolescents)
- ⇒ 7 mars : « Le Pérou au travers de deux projets de développement dans la documentation », conférence à l'IUED par Ruth WENGER, bibliothécaire et diplômée de l'IUED
- ⇒ 8 avril : visite, commentée par un archéologue, des catacombes de la cathédrale Saint-Pierre
- ⇒ 22 mai : « Présentation d'un réseau de bibliothèques de lecture publique en banlieue parisienne et de ses actions pour le développement de la lecture », exposé de Dominique TABAH, directrice de la bibliothèque de Bobigny
- ⇒ 27 septembre : visite commentée de l'exposition « Quand on a la santé ! » à l'annexe de Conches du Musée d'ethnographie
- ⇒ 25 novembre : visites commentées, suivies d'un apéritif et d'un repas pris en commun, du Musée du Léman à Nyon (et en particulier de son secteur « documentation » réorganisé par des étudiants de l'E.S.I.D.) et de la Bibliothèque communale de Nyon (visites organisées conjointement par l'AGBD et le GRBV)

Il convient d'ajouter à ce programme la conférence de Ruth WENGER (projets de développement au Pérou dans la documentation) à l'issue de l'Assemblée générale du 27 mars, celle de Monsieur Philippe BÉLAVAL dans le cadre du Salon du livre à laquelle il a également déjà été fait allusion, l'organisation par l'AGBD de la remise des diplômes BBS à la Bibliothèque de la Cité le 12 juin (qui nous a donné l'occasion d'entendre quelques contes merveilleusement dits par Jacqueline COURT) et la conférence sur le réseau BRISE (Bibliothèques du Réseau informatisé de Saint-Etienne) organisée, pour les bibliothécaires et pour les membres AGBD en particulier, par Alain JACQUESSON dans le cadre de la Fureur de lire.

De nouvelles activités vous seront proposées en 1996, au gré des occasions qui se présenteront ou des démarches que nous aurons décidé d'effectuer. En particulier, nous envisageons d'exploiter la tranche-horaire 12 h. / 13 h., moment privilégié où beaucoup d'entre vous sont disponibles.

Qui osera encore prétendre que l'AGBD n'est pas dynamique, qu'elle n'offre rien à ses membres (remarques qui, soit dit en passant, font toujours particulièrement plaisir au Comité de rédaction de « *Hors-Texte* »...) ? Votre Comité a fourni un gros effort, il le poursuivra à l'avenir, autant que faire se pourra. Mais qu'il me soit permis de rappeler, dans ce rapport annuel, ce que je vous disais dans mes « p'tits papiers » en novembre : pourquoi les activités proposées n'intéressent-elles qu'une quinzaine de membres seulement en moyenne (et toujours les mêmes !) ?

Nous manquons tous de temps, nous sommes tous surchargés, nous souhaitons tous avoir une vie privée et des loisirs... Les (bonnes) excuses sont innombrables et (souvent) réelles... Toutefois, soyons clairs : votre association a besoin de personnes prêtes à s'engager pour son bon fonctionnement et de membres actifs (c'est-à-dire participant de temps à autre aux activités programmées, proposant de nouvelles activités ou disposés à faire des critiques constructives). Notre « système de milice » a besoin d'un **moteur (comités)** et d'**énergie (membres)** : la panne le guette si l'un ou l'autre de ces paramètres vient à faire défaut...

Formation continue

Le Comité AGBD a décidé de jouer la complémentarité avec la BBS, dont la Commission de formation continue présidée par Yolande ESTERMANN WISKOTT (encore une Genevoise...!) propose depuis 1995 un superbe - dans la forme et dans le contenu - programme de formation continue qui va continuer à se développer en fonction des besoins. Encore une raison de devenir également membre de la BBS, ce d'autant plus que les coûts de formation sont dérisoires pour les membres ! (la question des doubles cotisations pour les membres AGBD et BBS n'a pas encore trouvé de solution satisfaisante, mais tout espoir demeure permis !).

Image du bibliothécaire

Placé sous la responsabilité de Bernadette CHEVALIER, le groupe de travail ad-hoc s'est dissous fin 1995 après avoir organisé une enquête auprès des lecteurs de la bibliothèque de Vernier, dont la réalisation fut confiée à un groupe d'étudiants de l'E.S.I.D., dans le cadre du domaine d'enseignement intitulé "marketing". Cette enquête, à disposition auprès du Comité, a révélé une « image » bien plus positive qu'on ne pouvait l'imaginer...

Carte de membre

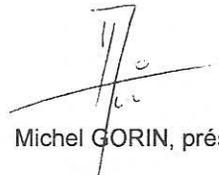
Une nouvelle carte de membre a été élaborée en 1995 et envoyée - un peu tardivement... - début 1996 à tous les membres. Cette carte permet d'obtenir des rabais dans de nombreuses librairies. L'identification à notre association s'en trouve ainsi renforcée (nos nouveaux papier à lettre et enveloppes participent de la même démarche).

Finances

Elles n'auront plus aucun secret pour vous, lorsque notre trésorière Véronique GONCERUT ESTEBE vous aura présenté les comptes 1995 et le budget 1996 lors de l'Assemblée générale. La situation financière de notre association est influencée par les activités qui vous sont proposées, par les développements réjouissants de « Hors-Texte » et par la gestion administrative que tout cela implique. Si nous voulons consolider les acquis, une augmentation des cotisations sera nécessaire en 1997.

En ce qui concerne tout ce que j'aurais oublié, pour des précisions, pour des informations complémentaires... je me réjouis, tout le Comité se réjouit, de vous rencontrer très nombreux au foyer du Centre paroissial de Malagnou le 18 mars 1996 !

Avec mon amical message.



Michel GORIN, président

N.B.: la convocation pour l'Assemblée générale est jointe au présent "Hors-Texte"

IMAGE DU BIBLIOTHECAIRE : PROJET MARKETING À L'ECOLE SUPERIEURE D'INFORMATION DOCUMENTAIRE

Dans le cadre de nos études à l'E.S.I.D., et plus précisément pour un cours de marketing dispensé en deuxième année, nous - un groupe de six étudiantes - avons été mandatées pour faire une enquête, de mars à juin 1995, par le groupe « Image du bibliothécaire » de l'AGBD et par Monsieur Christian Stalder, responsable des bibliothèques de la commune de Vernier.

Les objectifs étaient à la fois de déterminer l'image que peuvent se faire les utilisateurs de la profession de bibliothécaire et de cerner les besoins des usagers de la bibliothèque des Avanchets en analysant la situation actuelle.

Cette bibliothèque est située de plain-pied dans un centre commercial, au coeur de la cité des Avanchets. Dans ses 170 m², elle accueille en moyenne 1'100 lecteurs par année. Cinq bibliothécaires se partagent les quatorze heures d'ouverture hebdomadaires.

Afin d'atteindre les objectifs fixés, nous avons élaboré un questionnaire en cent exemplaires qui prenait en compte les aspects suivants :

- le profil des usagers (sexe, âge, profession, langue)
- la bibliothèque (horaires, rythme de fréquentation, grandeur, séparation des sections jeunes/adultes)
- l'accueil, la disponibilité et l'écoute des bibliothécaires
- les ouvrages (satisfaisants, proposition d'achat, mise en valeur, fréquentation d'autres bibliothèques)
- le mode de recherche documentaire
- la profession de bibliothécaire

Pour que le questionnaire soit plus attrayant, les lecteurs interrogés devaient également choisir, parmi cinq illustrations « caricaturales », laquelle représentait le mieux le/la bibliothécaire.

A la demande du groupe « Image », les questionnaires ont été distribués personnellement aux utilisateurs par les six étudiantes, qui les assistaient afin de permettre un échange plus grand, des réponses plus complètes.

Le public de la bibliothèque des Avanchets variant selon les jours et les heures d'ouverture, la distribution des questionnaires a été répartie sur tous les jours ouvrables. Les usagers questionnés étaient alors plus représentatifs du public fréquentant la bibliothèque.

Après un dépouillement sur Excel des cent questionnaires, il en est ressorti des réponses chiffrées pour toutes les questions fermées, ainsi que de courtes analyses pour les questions ouvertes.

Nous avons constaté que d'une manière générale, les usagers des Avanchets sont satisfaits et même très satisfaits de leur bibliothèque et des prestations de ses bibliothécaires.

Le questionnaire devait entre autres répondre à une question fondamentale, à savoir si les utilisateurs de la bibliothèque désiraient une séparation entre les sections jeunesse et adulte, aujourd'hui dans le même espace. Environ deux tiers des usagers sont satisfaits de l'organisation actuelle de la bibliothèque, qu'ils trouvent même agréable. Dans le cadre d'une bibliothèque communale, il n'est peut-être pas indispensable de séparer les générations de lecteurs. Cela donne une atmosphère familiale et chaleureuse.

Choix d'ouvrages : Les usagers aimeraient trouver un plus grand choix d'ouvrages en langue étrangère. Cette demande particulière provient sans doute du fait que la cité des Avanchets est très cosmopolite. Certes, il existe la possibilité de proposer l'achat d'un livre, mais cette éventualité est peu exploitée par les usagers, qui ne la connaissent pas, en général. >

Animation : Un très faible pourcentage des personnes interrogées reconnaît participer aux animations offertes par la bibliothèque. Les autres admettent ne pas connaître l'existence de ces animations (exposition, heure du conte...) ou manquer de temps pour y assister.

Mode de recherche : Les lecteurs semblent d'abord préférer « butiner » directement dans les rayons, puis s'adresser aux bibliothécaires, et finalement, pour une quarantaine seulement, consulter le fichier informatique. Faudrait-il une meilleure information sur le système informatique, ou des terminaux supplémentaires ?

Quant au second objectif de ce questionnaire : l'image que se fait le public de la profession de bibliothécaire, il en est ressorti que la perception de notre métier a évolué. A la vieille bibliothécaire au chignon et lunettes (une des cinq caricatures du questionnaire) s'est substituée l'élégante bibliothécaire moderne, alliant disponibilité et compétences.

A la question « décrivez en quelques adjectifs votre bibliothécaire idéal(e) », nous avons relevé trois catégories de réponses (dont quelques exemples sont retranscrits tels quels) relatifs :

- à l'aspect physique : ¹ jeune, grand, belle...
- aux compétences professionnelles : ¹ conseil de lecture, aide, compétente, informée sur les nouveautés, grande culture générale, laisse de l'autonomie à l'utilisateur, aime les livres, objective, précis...
- aux qualités humaines : ¹ avenante, disponible, sympathique, accueillant, souriant, gentille, compréhensible, de bonne humeur, agréable, patiente, serviable, sociable, dynamique, poli, calme, passionné...

Ces résultats auront peut-être permis au personnel de la bibliothèque des Avanchets de mieux satisfaire les attentes de ses usagers. De plus, le groupe « Image du bibliothécaire » de l'AGBD aura sans doute été rassuré par l'image actuelle que reflète notre profession. Elle est en effet positive et se rapproche de l'image du/de la « bibliothécaire idéal(e) » que chacun peut avoir !

Six étudiantes de l'E.S.I.D. :

Véronique AMMON
Anne BERTSCHY
Karine DENIS
Fabienne GRANDJEAN
Cécilia KAPITZ
Nathalie ULDRY

Genève, décembre 1995

¹ Quelques réponses parmi d'autres...

MULTIMEDIA - MUTATION D'UNE PROFESSION

Après avoir lu le travail de diplôme de Isabelle Dupraz, travail présenté cet automne à l'Association des Bibliothèques et Bibliothécaires Suisses, il m'a semblé important que cette réflexion sur l'évolution des nouvelles technologies de l'information et son impact sur l'évolution de notre profession ne reste pas confidentielle. Chacun, à mon sens, y trouvera matière à réflexion. A la fin du travail une bibliographie conséquente permet de poursuivre ou compléter son information.

Pour aiguïser votre curiosité voici la présentation que l'auteur fait de son travail.

"Ce travail est une réflexion sur les nouvelles technologies de l'information ; dans une moindre mesure, c'est une analyse sur l'évolution du métier de bibliothécaire et l'avenir du livre. C'est d'abord par intérêt personnel que j'ai choisi de traiter ces sujets et par volonté de mieux cerner l'avancée technologique qui touche de près ou de loin à mon métier. Multimédia, autoroutes de l'information, Internet, CD-ROM,... comment s'y retrouver dans cette profusion de termes actuels ? L'objectif premier de ce travail, pour moi, est précisément d'effectuer un repérage dans l'univers des nouvelles technologies et de m'interroger sur la profession que j'ai choisie. Sans avoir la prétention d'être exhaustive, j'espère néanmoins présenter une vue d'ensemble sur les nouveaux supports de l'information et donner envie à celles et ceux qui me liront d'approfondir certains sujets. A mon avis, il est essentiel que les bibliothécaires suivent de près l'évolution des technologies car de nouveaux rôles apparaissent déjà pour les professionnels de l'information.

Dans une première partie intitulée "Mutations des bibliothèques et évolution d'un métier", je souhaite rappeler deux étapes importantes de l'histoire des bibliothèques. D'abord, je parlerai de la bibliothèque traditionnelle qui devient une médiathèque par l'introduction de nouveaux supports. Puis, il sera question de l'informatisation des bibliothèques. Cette étape extrêmement importante a considérablement transformé le métier de bibliothécaire. Si j'ai choisi de parler du passé des bibliothèques avant de parler du présent et dans la mesure du possible du futur, c'est que toute chose en

engendre une autre. Si les bibliothécaires avaient choisi de ne pas informatiser les bibliothèques, il serait aujourd'hui probablement moins question de CD-ROM, d'Internet, de banques de données.

La deuxième partie de ce travail est consacrée aux supports de diffusion de l'information. Parmi eux, je décrirai les banques de données consultables en ligne, le CD-ROM, Internet. Enfin, en regard de ces nouvelles technologies qui s'introduisent dans les bibliothèques, j'ai décidé de mener une réflexion sur l'avenir du livre ainsi que sur le métier de bibliothécaire."

Vous pouvez consulter ce travail en vous adressant :

- à l'auteur à la Bibliothèque Municipale des Pâquis - Tél. : 022/900 05 82
- à l'E.C.G. Jean Piaget - Tel. 022/349 44 11
- à la Bibliothèque Nationale à Berne

DUPRAZ, Isabelle

Multimédia, grands réseaux d'ordinateurs,... Mutation d'une profession à l'aube de l'an 2000 : travail de diplôme présenté à l'Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses / par Isabelle Dupraz. - Genève : ECG Jean-Piaget, 1995. - 57 f. ; 30 cm
Bibliogr.

Danièle Tosi

LES DONNÉES MULTILINGUES ET MULTI-CARACTÈRES DANS LES SYSTEMES AUTOMATISÉS POUR BIBLIOTHÈQUES, ET DANS LES RÉSEAUX : PRATIQUES ET PERSPECTIVES DE LA SUISSE

Introduction

Le problème de l'accès multilingue aux bases de données bibliographiques touche non seulement des chercheurs dans les pays où l'on parle plusieurs langues, mais aussi tous ceux qui cherchent des informations dans des bases de données bibliographiques qui contiennent des informations dans plusieurs langues. De plus, l'extension des réseaux nous amène à chercher dans des catalogues ailleurs que dans notre propre région. Ce faisant, nous nous trouvons confrontés à des problèmes d'interfaces de recherche et d'accès matières ou même d'accès auteurs dans d'autres langues.

Que signifie "accès matières multilingue" ?

Idéalement, l'indexeur devrait pouvoir analyser le contenu d'un document et y attribuer des vedettes matières dans sa langue maternelle, tandis que l'utilisateur devrait également pouvoir employer sa langue dans la recherche du document. La langue du document ne devrait pas avoir d'influence sur la langue d'indexation ni sur la ou les langue(s) employée(s) pour la recherche. En réalité, on ne peut pas indexer ni chercher dans toutes les langues. Pour notre exemple, on imaginera que la liste existe dans quatre langues (l'allemand, le français, l'italien, l'anglais).

Un indexeur germanophone emploiera les vedettes matières en allemand pour indexer des documents écrits dans n'importe quelle langue. L'utilisateur peut chercher ce même document en employant des vedettes matières en allemand, en anglais, en italien ou en français.

La BN a discuté longuement avec VTLS Inc. afin de créer des structures qui permettront de charger et gérer un vocabulaire matières multilingue.

L'accès matière multilingue : la recherche

L'utilisateur peut choisir d'abord la langue de sa recherche. Le système fixe une langue par défaut, qui correspond à l'une des langues de l'interface. Des écrans d'aide expliquent comment modifier la langue de la recherche. Les vedettes affichées en réponse à la recherche de l'utilisateur sont dans la langue choisie. L'utilisateur peut taper une vedette matière dans la langue choisie et feuilleter la liste de vedettes matières. Une fois qu'il a sélectionné un terme de la liste, le système lui propose les notices bibliographiques qui sont liées à cette recherche ou à son équivalent linguistique dans le fichier d'autorité, ou le

cas échéant, lui montre les renvois dans la langue de la vedette si ceux-ci existent.

Si l'utilisateur demande l'affichage d'une notice suite à une recherche par auteur, titre ou mot clé, le système affiche les vedettes matières dans la langue de l'interface.

On peut effectuer des recherches par mots clés et par combinaisons booléennes sur les mots matières dans toutes les langues. L'utilisateur peut également spécifier qu'il effectue une recherche qui utilise uniquement les mots matières (les recherches par mots clés s'appliquent par défaut à tous les champs indexés de la base: auteurs, titres, matières, notes).

Les options retenues par la BN reflètent notre perception des besoins de nos usagers:

Pourquoi ne pas intercaler les vedettes matières indépendamment de la langue ?

La BN a estimé que mélanger jusqu'à 4 langues en une seule séquence aurait pour résultat de casser les séquences des vedettes et sous-vedettes et ainsi désorienter l'utilisateur, surtout dans les cas où des mots, éventuellement de sens différent, mais orthographiés de la même façon existent dans plusieurs langues (adaptation par ex.)

S'il n'y a pas de renvois dans la langue employée pour la recherche, mais qu'ils existent dans d'autres langues, pourquoi ne pas les afficher ?

Il est fort possible que les vedettes en une langue soient plus développées que dans une autre, des problèmes de gestion en parallèle ou de ressources pourront influencer le développement du tissu de renvoi dans une langue ou une autre (en tous cas au début de notre installation). On pourrait donc imaginer que dans les cas où les renvois font défaut dans la langue de recherche, l'utilisateur s'intéresserait à les voir dans une autre langue. Nous avons décidé de ne pas les afficher (sauf en format MARC) estimant que cela désorienterait l'utilisateur. De plus l'utilisateur qui choisirait un renvoi affiché dans une autre langue changerait automatiquement de langue. Il est clair qu'il faudra signaler à l'utilisateur que le choix d'une langue de recherche plutôt qu'une autre pourra sensiblement amoindrir les résultats de sa recherche.

Lors de l'affichage des notices bibliographiques, pourquoi ne pas afficher les vedettes dans toute les langues ?

La BN a ici aussi opté pour la clarté de l'affichage: si nous avons des vedettes matières en 4 langues, et qu'une notice contient 3 vedettes, afficher toutes les variantes reviendrait à en afficher 12. L'utilisateur serait alors obligé de feuilleter davantage d'écrans de données.

L'accès matières multilingue : aspects techniques

La BN souhaite que chaque concept attribué à une notice bibliographique existe dans 4 langues. Dans chaque cas, il peut y avoir un ou plusieurs renvois "voir", et un ou plusieurs renvois "voir aussi". Après études, nous avons décidé d'étendre le format MARC des autorités en rendant les étiquettes "1xx" répétitives. Cette option n'est pas conforme aux normes MARC actuelles, mais elle offre le meilleur compromis entre les besoins de l'indexation, de la recherche, de l'échange de données et de l'extraction de notices.

Toutes les données d'autorité matières se trouvent par conséquent dans un seul fichier d'autorité matières. A chaque concept correspond une seule notice d'autorité qui contient les vedettes en plusieurs langues. Chaque langue est identifiée par un code de langue dans un sous-champ séparé.

L'affichage MARC d'une notice bibliographique contient toutes les vedettes dans toutes les langues quelle que soit la langue d'interface. Nous estimons que cet affichage, destiné a priori aux professionnels et qui de plus constitue un outil de gestion essentiel, se doit d'être le plus complet possible.

Normalement, les indexeurs doivent copier puis coller les vedettes matières des notices d'autorité dans les notices bibliographiques. Le faire dans une langue crée également des liens avec toutes les autres formes dans toutes les langues présentes dans la notice d'autorité. Si l'indexeur saisit directement une vedette, le système contrôle le fichier d'autorité avant de créer une nouvelle notice d'autorité.

Lorsqu'une vedette dans une langue est ajoutée à une notice d'autorité, le système met à jour les index de feuilletage et de recherche par mots clés de façon à ce que toute notice bibliographique précédemment indexée à l'aide de cette vedette dans une autre langue soit accessible par la vedette dans la langue qu'on vient d'ajouter.

Lorsqu'on importe des notices d'une base de données non multilingue, il faut spécifier la langue des vedettes afin de permettre l'adjonction des codes de langue. Lorsqu'on exporte des notices, il faut indiquer la langue (ou éventuellement les langues) des vedettes à exporter. Le système ne prendra que les zones qui contiennent le code de langue spécifié. Nos notices d'autorité redeviennent ainsi compatibles avec les normes internationales.

La définition d'une langue par défaut évite de devoir attribuer un code de langue à chacune de ces vedettes. La langue par défaut sera la langue de référence en cas de conflit entre vedettes ou entre traductions etc.

Conclusion

Comme nous avons pu le voir ci-dessus, nous disposons aujourd'hui d'une solution technique à notre problème de gestion de liste multilingue de vedettes

matières. Cependant nous devons avouer que nous n'avons pas encore choisi une telle liste pour diverses raisons. Les coûts de création et de gestion d'une liste multilingue dépassent les ressources à disposition, même à l'échelle du pays entier. La liste ETHICS est certes multilingue (anglais, français allemand) mais le vocabulaire lui-même n'est pas contrôlé et souffre d'un manque de coordination, pour des raisons financières. On pourrait néanmoins imaginer faire un premier pas en Suisse en nettoyant en coopération ces données. A plus long terme cependant il nous semble essentiel de travailler à résoudre ce problème sur le plan international. Nous attendons donc avec intérêt les résultats d'une proposition faite à la Commission européenne de créer une liste de vedettes matières multilingues qui pourrait être employée par les bibliothèques nationales et universitaires.

Geneviève Clavel-Merrin

(Résumé e.m. L'article complet peut être obtenu auprès de l'auteur à la Bibliothèque nationale Hallwylstr. 15 3003 Berne. Tel. 031 322-89-36.

e-mail: gclavel@clients.switch.ch. Une étude du cas finlandais le complète)



APPRENDRE L'ALLEMAND COMME BIBLIOTHECAIRE. MODE D'EMPLOI

Vous est-il déjà arrivé d'assister à un congrès où un collègue s'exprime dans sa langue maternelle (pas la vôtre) et de ne pas le comprendre ? Avez-vous renoncé de prendre le téléphone de peur de ne pas être compris dans une langue étrangère ? Avez-vous interrompu la lecture d'un article d'ARBIDO, tout simplement parce qu'il vous fallait chercher trop de mots dans le dictionnaire ?

Parce que je rencontrais tous ces problèmes, un séjour linguistique était l'occasion de rafraîchir des connaissances scolaires bien lointaines et de surmonter les difficultés que la langue de Goethe me posaient.

D'autre part, la prolifération d'informations ainsi que celle de ses supports nous contraint - nous, professionnels de l'information - à nous adapter sans cesse, à nous poser de nouvelles questions, à improviser même. C'est pourquoi, je trouve extrêmement intéressant et enrichissant de comparer nos problèmes et notre évolution avec l'expérience acquise par d'autres, particulièrement à l'étranger dont la situation est relativement peu connue.

Après avoir eu la chance d'obtenir très facilement un congé non payé de cinq mois et de trouver un locataire pour l'appartement, j'ai décidé d'envoyer des candidatures spontanées à différentes bibliothèques et centres de documentation. J'ai donc relevé des adresses dans le "World of learning" et me suis rendue dans la ville choisie, à savoir Stuttgart, pour avoir un premier contact. En deux jours, j'ai visité près d'une dizaine de bibliothèques, archives et centres de documentation, me renseignant sur les coutumes de la maison (p. ex. engage-t-on des étudiants pendant l'été ?) et en demandant le nom de la personne responsable du personnel. J'ai postulé ensuite dans quatre bibliothèques. Il est vite advenu que je ne ferais pas fortune de cette façon-là en Allemagne : partout, on avait subi d'importantes coupes budgétaires et l'on ne pouvait malheureusement que me proposer un salaire horaire avoisinant les Sfr. 12.- pour des travaux d'inventaire... Les stagiaires ne sont généralement pas rémunérés. Seule la bibliothèque de la société Mercedes-Benz paye ses stagiaires, environ Sfr. 1000.- par mois. Une solution très intéressante aurait été un échange, auquel la Württembergische Landesbibliothek était ouverte; mais pour le mettre sur pied, il aurait été prudent de compter au moins six mois. En effet, une fois que les deux parties sont d'accord, il faut encore introduire une procédure d'engagement avec demande de permis de travail puisqu'il s'agit d'un

échange avec l'étranger. Pourtant, de nombreux avantages sautent aux yeux : pour l'employeur, pas besoin de mettre un poste au concours pour quelques mois seulement, pour l'employé, possibilité d'échanger aussi bien la place de travail que l'appartement. Et chacun garde son propre salaire.

Comme il restait trois mois avant le départ, mieux valait laisser parler son coeur; j'ai ainsi accepté l'offre de la Stadtbücherei, pour laquelle j'avais eu le coup de foudre lors de ma première visite, soit un stage non rémunéré.

LA "STADTBUECHEREI"

La bibliothèque municipale est composée d'une bibliothèque centrale, de seize succursales, d'une bibliothèque musicale, d'une médiathèque (qui vaut vraiment le détour), d'une bibliothèque à l'usage de la mairie, de quatre bibliothèques d'hôpitaux, de deux bibliobus, ainsi que d'une centrale d'acquisitions et de préparation des livres. Autant dire qu'on n'a pas le temps de s'ennuyer en tant que stagiaire, si l'on est un peu curieux de connaître le fonctionnement de la maison !

La situation financière de la ville de Stuttgart ayant rencontré des difficultés ces dernières années, treize postes ont été supprimés du budget. Une des conséquences a été la réduction des heures d'ouverture. De plus, depuis deux ans, chaque lecteur dès 18 ans doit s'acquitter d'une taxe annuelle de DM 18.- (environ Sfr. 15.-). Pour une population de près de 560'000 habitants, la Stadtbücherei compte plus d'1,2 million d'unités bibliographiques.

C'est dans la bibliothèque centrale que j'ai passé le plus clair de mon temps. Elle est installée dans le "Wilhelmshaus", dessiné par l'architecte florentin Giovanni Salucci.

La bibliothèque centrale est informatisée depuis 1988; elle change d'ailleurs actuellement de système, ayant opté pour BIS-LOK de DABIS, à Hambourg. Elle compte huit postes de bibliothécaires et dix postes d'assistants. Les tâches sont réparties par grands thèmes entre les collaborateurs qui travaillent par équipes de deux (un/e bibliothécaire - un/e assistant/e). Les acquisitions ainsi que le catalogage et la préparation des livres et autres médias se font de façon centralisée pour toutes les succursales dans un service séparé. Tout le personnel est intégré dans les rotations du service des renseignements, aussi bien le directeur que les assistants qui le désirent ; pour les bibliothécaires, les renseignements occupent environ un tiers de leur temps de travail.

En ce qui concerne la formation, il y a en Allemagne la possibilité de suivre une école pour devenir assistant de bibliothèque, formation qui dure deux ans et compte de nombreux stages pratiques. Relevons qu'il existait jusqu'à présent

deux formations spécifiques pour les bibliothécaires, une pour les bibliothèques publiques, l'autre pour les bibliothèques scientifiques. Ces "Fachhochschule", qui sont au nombre de cinq (à Stuttgart, Hambourg, Berlin, Cologne et Francfort), sont actuellement en pleine réforme : une formation commune pour les deux types de bibliothèques sera mise sur pied, avec spécialisation lors de la dernière année d'études.

UN NOUVEAU CONTRAT : LE PARCOURS DU COMBATTANT

Comme un poste d'assistant (14 heures par semaine) se libérait, on m'a proposé le travail. C'est très volontiers que je l'ai accepté, en vue de couvrir une partie de mes frais. Très fière de présenter mon passeport italien (eh oui, j'ai la double nationalité), j'ai imaginé que, libre circulation des personnes oblige, je me ferais engager aussi simplement qu'une Allemande. Le directeur de la bibliothèque m'a répondu que, Suisse ou Italienne, mes chances d'obtenir le poste étaient identiques, ainsi que la procédure d'engagement. En effet, je devais demander une autorisation de séjour en passant par l'office des étrangers - vous connaissez certainement de tels bureaux : 2e étage à droite, bureau 4212, vous tirez un numéro, lorsque c'est votre tour, on vous donne un formulaire de cinq pages à remplir (dehors, s'il vous plaît), il est déjà 11h30, il faut revenir demain, mais attention, n'oubliez pas les quatre photos-passeport, sinon, vous êtes bon pour refaire un tour. Je ne vous cache pas qu'il est plus agréable d'avoir un nom de famille qui commence par X plutôt que par B, la queue est moins longue. J'ai donc obtenu un permis de séjour pour citoyen de l'Union européenne d'une durée de trois mois, alors qu'en qualité de Suisse, il aurait été valable un an... Sans commentaire.

Encore une difficulté : pour être engagée par l'Office de la culture de la ville de Stuttgart, les copies seules de mes diplômes ne suffisaient pas, il fallait présenter les originaux dont les photocopies devaient ensuite être authentifiées. Les originaux étaient évidemment conservés en lieu sûr, soit en Suisse... Pas de doute, on fait les choses en ordre chez nos voisins du Nord. Pour le reste, il fallait encore demander une "Lohnsteuerkarte" (carte pour les impôts) et l'affiliation à une assurance maladie et accident, ainsi qu'à la caisse de retraite. Bref, avec une bonne dose de patience, tout se passe bien - et surtout ne pas penser qu'il s'agit d'un salaire mensuel brut de presque DM 800.- (environ Sfr. 640.-)...

LE STAGE

L'accueil a été très chaleureux. Les collègues ont tous été extraordinairement sympathiques, chacun prêtant une oreille attentive à mes questions, même si elles n'étaient pas correctement formulées et que je faisais répéter deux fois la réponse... Je me suis donc tout de suite sentie à l'aise. Les lecteurs, de leur côté,

se sont également montrés pour la plupart compréhensifs et patients. Des conditions idéales, donc, pour faire rapidement des progrès en allemand.

Quant au travail à proprement parler, plusieurs collègues ont, dans un premier temps, passé beaucoup de temps avec moi. J'ai donc ensuite tenté de "rentabiliser" mon séjour en donnant le meilleur de moi-même dans les tâches qui m'étaient confiées, comme par exemple, la publication de deux listes de littérature (sur les thèmes *nouveaux médias* et *femmes et profession*), le service de renseignements aux lecteurs ou la traduction d'allemand en français d'une brochure présentant la médiathèque. J'ai été très libre dans l'organisation de mon stage; on ne me proposait pas un travail avant de savoir s'il m'intéressait vraiment. On m'a également ménagée dans les services du soir ou du samedi avant que je ne me propose spontanément pour cela.

De plus, j'ai eu l'occasion de connaître d'autres domaines : la médiathèque, la société EKZ ("Einkaufszentrale für Bibliotheken GmbH", littéralement centrale d'achats pour bibliothèques) à Reutlingen, une bibliothèque de quartier et le bibliobus.

LE MOT DE LA FIN

L'expérience de ce séjour à l'étranger a été très positive.

Pour ceux que l'expérience attire, j'ajoute que l'idée d'un échange entre un collaborateur d'une bibliothèque publique en Suisse et quelqu'un employé par la Stadtbücherei de Stuttgart est encouragée par la directrice de cette dernière, Mme Jouly. Quant à moi, je souhaite beaucoup de plaisir à tous ceux qui se lanceront dans l'aventure.

Reste maintenant à ne pas oublier trop vite le savoir durement acquis...

Michèle Furer-Benedetti

UNE JOURNEE PARTICULIERE...
A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LA SERVETTE
SECTION ADULTES

Dès le matin, la bibliothèque s'anime : il faut ranger les livres rendus la veille, s'occuper des livres réservés, acheter et cataloguer les nouveautés ainsi que l'ancien fonds en prévision de l'informatisation complète de la bibliothèque. C'est aussi l'occasion pour tous les collègues présents d'échanger des réflexions sur la journée écoulée et celle à venir, de revivre les petits incidents (heureux ou malheureux) des jours précédents : en effet, il s'en passe des "choses" dans une bibliothèque de quartier...

Mais avant tout, passons aux présentations :

La succursale de la Servette dépend des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève et a été inaugurée en octobre 1962, en remplacement de la bibliothèque des Asters (elle-même située dans l'ancienne école détruite et remplacée depuis par la caserne des pompiers et la grande salle des Asters).

Très vite, de par sa situation dans un quartier en pleine expansion, la bibliothèque s'est développée et n'a cessé, au fil des années, d'augmenter le nombre de ses livres, de ses lecteurs et de ses prêts. Actuellement, après l'agrandissement des locaux aux dépens de l'ancienne Caisse d'Epargne et l'introduction de l'informatique, la bibliothèque dispose d'un stock de 44'673 livres (documentaires, romans, bandes dessinées) pour un total de 4'953 lecteurs inscrits. L'an dernier, elle a effectué 103'055 prêts (soit une moyenne journalière de 415 documents) !

Mais laissons là les données techniques et les chiffres pour en venir à la fonction essentielle d'une bibliothèque municipale : le service du prêt.

Une des tâches primordiales d'une bibliothèque est de mettre à disposition du public, **gratuitement et en libre-accès**, des collections de documents, d'offrir des fonds reflétant l'extraordinaire diversité des idées, des courants littéraires et esthétiques de notre temps, d'acheter des ouvrages courants, mais aussi des volumes rares et chers.

Les bibliothécaires doivent aussi cerner les désirs des usagers afin de sélectionner les informations et les retransmettre aux personnes adéquates, établir des liens entre certains domaines et savoir anticiper sur les besoins futurs.

L'après-midi (et deux matins par semaine), l'équipe des bibliothécaires se retrouve donc au service du prêt pour répondre aux nombreuses demandes des lecteurs de tous âges et de tous horizons : de l'étudiant à l'artisan en passant par le scientifique, le retraité et la mère au foyer, il y a fort à faire et pour cela, les bibliothécaires doivent savoir travailler en équipe, avoir une culture générale étendue, un bon sens de l'organisation et une réelle connaissance des langues étrangères. Il est aussi nécessaire de créer une atmosphère agréable et un accueil chaleureux : l'esprit d'ouverture et l'amabilité de chacun est indispensable !

C'est ainsi que la bibliothèque de la Servette a su se créer une clientèle de lectrices et lecteurs fidèles depuis de nombreuses années : des liens se créent entre bibliothécaires et usagers et l'on dépasse les simples salutations d'usage en bavardant du temps qu'il fait, de l'informatique, du nouveau pull de la bibliothécaire....

Les employés deviennent parfois les confidents des joies et des peines et prêtent une oreille attentive et compatissante à ceux qui ont besoin de s'épancher; lorsqu'ils conseillent des lectures, ils pénètrent dans l'intimité des gens et c'est alors l'occasion de faire plus ample connaissance, d'autant plus que les rencontres vont se poursuivre sur plusieurs années ! Avec les adolescents, il n'y a pas la même complicité, mais par contre, bien plus tard, quel plaisir de les voir revenir accompagnés de leurs propres enfants !

Pour certains, la bibliothèque est le but de promenade de la journée, pour d'autres c'est un lieu de rendez-vous avec les amis, pour d'autres encore c'est une place où travailler en toute tranquillité, mais pour tous, c'est un endroit agréable où il fait bon flâner et choisir des livres entre deux occupations.

Les usagers sont toujours contents de nous revoir et, pour nous témoigner leur attachement, ils nous offrent parfois des douceurs ou quelques fleurs... Car les lecteurs, c'est un fait, ont des liens très forts avec leur bibliothèque : lorsqu'ils doivent se rendre dans une autre succursale pour se procurer l'ouvrage convoité, c'est tout honteux qu'ils nous font l'aveu de leur "infidélité" et de leur plaisir à retrouver des lieux connus.

Evidemment, il y a aussi le revers de la médaille : certains ne rendent pas leurs livres à temps ou alors les abîment, d'autres prennent la salle de lecture pour une cafétéria ou un hall de gare, tel ce lecteur qui "passait des coups de fil" à l'aide de son portable...!, d'autres encore déchargent leur agressivité sur le personnel. Mais ces incidents sont heureusement vite oubliés !

D'autant plus que, ce jour-là, la bibliothèque expose les tableaux d'un peintre amateur du quartier et que celui-ci, accompagné de nombreux amis, vient d'arriver afin de leur faire les honneurs de ses toiles. Cette initiative, lancée pour fêter le trentième anniversaire de la bibliothèque, est régulièrement exploitée et déjà, de nombreux lecteurs et lectrices ont profité des vitrines et des locaux pour y exposer leurs oeuvres.

D'autres fois, en soirée, la salle de lecture est transformée en lieu de contes ou de projection de films et les usagers s'y pressent, nombreux, pour s'émerveiller des mystères polaires ou volcaniques... Ces séances, suivies d'un apéritif, sont ainsi l'occasion de faire connaître la bibliothèque à des gens du quartier qui en ignoraient encore l'existence !

Ainsi, la journée s'est écoulée et lorsque les portes se referment sur la dernière personne, les bibliothécaires s'en

vont avec la satisfaction d'avoir apporté un rayon de soleil ou un peu de réconfort à certains, mais en tous les cas d'avoir été utile à tous !

A leur tour de raconter leur journée et de se plonger dans un bon bouquin...? avant d'entamer une nouvelle journée particulière à nulle autre pareille...!

Christiane ZULAUF
Bibliothécaire responsable



Cardon



POUCE

Pour Anne, Florence, Joël, Sylvie....

Pouce, c'est une tortue, il est l'ami de Pochée. Pochée est partie de chez ses parents pour vivre comme une grande. Pochée a rencontré Pouce et ils ont construit une cabane ensemble. Un jour, Pouce a reçu une pierre sur la tête cela a beaucoup fait rire Pochée. Mais Pouce n'était pas seulement assommé, il était mort. Et Pochée n'a plus ri. Ainsi commence l'histoire de Pochée, écrite par Florence Seyvos, illustrée par Claude Ponti et éditée par l'Ecole des loisirs dans un coffret toilé, accompagnée d'un CD raconté par Irène Jacob et Pascal Légitimus.

« Pouce », c'est aussi un doigt, celui qui est opposé aux autres. Non pour leur résister mais pour permettre la préhension.

« Pouce », c'est ce que crient les enfants pour sortir d'un jeu. C'est ce que je vous propose de faire, maintenant, sortir du jeu. A la fin de cette phrase, vous arrêterez de lire, vous regarderez autour de vous, vous poserez votre regard sur quelque chose de beau, quelque chose qui vous fait du bien puis, intérieurement vous direz « pouce » et vous vous accorderez un temps d'arrêt.

Temps d'arrêt nécessaire pour être en accord avec soi, pour s'opposer aux autres, non pour leur résister, mais pour permettre la compréhension. Ce temps nécessaire pour réfléchir à ce que nous pouvons offrir de spécifique aux enfants.

A toujours vouloir leur donner le meilleur, ne leur apprenons - nous pas l'égoïsme ? Quand les parents essayent par tous les moyens d'emprunter plus que le quota de livres documentaires autorisé pour leur enfant, le message n'est-il pas « prends tout ce dont tu as besoin et tant pis pour les autres »? Quand les enseignants insistent pour avoir plus de rendez-vous que prévu pour leur classe, le message n'est-il pas « mes élèves sont les plus importants tant pis pour les autres »? Quand d'autres enseignants demandent un délai supplémentaire pour que leurs élèves puissent conserver leurs livres, le message n'est-il pas « vous mes élèves, vous pouvez en bénéficier parce que je l'ai demandé, tant pis pour les autres »? « tant pis pour les autres » qui n'ont qu'à se débrouiller, qui auraient certainement agi de la même façon.

Est-ce vraiment cette philosophie que nous voulons transmettre ? Voyons-nous réellement la vie comme une bataille où ce qui compte c'est d'arriver le premier ou la première ? La vie se résume-t-elle seulement à cela ? Si oui, comment vivre cette heure-là ? Quel est le sens d'être le premier, la première, à ce moment-là ?

Pour que la mort ne soit pas niée, redoutée, pour que la souffrance de ceux et celles qui perdent un enfant, un frère, une soeur ou tout être aimé ne soit pas isolement, accordons-nous chaque jour un temps d'arrêt, le temps de nous accorder à notre volonté profonde, à notre responsabilité d'offrir aux enfants la possibilité de vivre dans la confiance et la solidarité.

« Bulle », c'est la petite fille de Pochée, elle aime s'asseoir au bord de la rivière et regarder l'eau passer. Elle aime parler avec sa grand-mère et l'histoire de Pouce recevant une pierre sur la tête la fait beaucoup rire.

« Bulle », c'est aussi cette belle boule irisée, si fragile qui suit le vent.

« Bulle », cela peut être en nous cet espace précieux irisé, où nous nous retirons quand nous crions « pouce »

Dominique Thomi Baker

Texte présentant le rapport annuel 1994 de la Bibliothèque des Jeunes de la Chaux-de-Fonds



Un projet de proximité pour assurer l'intégration d'une minorité ...

La mise en place d'un espace pour les utilisateurs mal voyants et non voyants

La Bibliothèque de la Faculté des sciences économiques et sociales, à
UNI MAIL, a ouvert fin 1995 l'

Espace POINT DE VUE

destiné aux handicapés visuels.

Cet espace met à la disposition des **mal voyants**

- un système d'agrandissement couleur MAGNILINK 709 Autofocus s'adaptant aux différents types d'handicaps visuels pour faciliter la lecture de livres et de journaux,
- un PC équipé d'un système d'agrandissement d'écran VISTA, pouvant s'adapter à une ligne braille (lecture de CD-ROM par exemple),
- le logiciel français VISIO/BRAILLE ® facilitant l'usage du PC, donc de CD-ROM, par les **non voyants** qui doivent venir à la bibliothèque munis d'un clavier à plage tactile braille.

Ultérieurement, il est prévu de munir le PC d'une reconnaissance vocale.

Ce matériel a pu être mis en place grâce à la collaboration de l'Association pour le Bien des Aveugles, le Service romand d'informatique pour handicapés de la vue à Lausanne, et Etudes et Développements de produits et services à Lyon.

Il faut noter que le bâtiment UNI MAIL a été équipé d'un balisage acoustique comme aide à l'orientation des personnes visuellement handicapées et que des télécommandes sont remises sur demande à la loge de l'huissier.

Daisy McAdam

L'INFORMATISATION DES BIBLIOTHEQUES vue par notre collègue Alain JACQUESSON...

Les Éditions du Cercle de la Librairie nous gratifient depuis de nombreuses années déjà d'une remarquable collection « Bibliothèques », composée de titres dont la plupart sont rapidement devenus des ouvrages de référence. La nouvelle édition de « L'informatisation des bibliothèques » * y occupe une place de choix, notre collègue Alain JACQUESSON nous proposant un état de la question très complet, qui a la particularité et l'avantage, à ma connaissance, d'être le seul de son espèce en langue française.

L'expérience du directeur de la BPU, accumulée tout au long d'une carrière professionnelle très riche, ainsi que les nombreux contacts qu'il entretient avec des spécialistes du monde entier, font que ce livre aurait tout aussi bien pu s'intituler « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'informatisation des bibliothèques... » !

Qu'on en juge au travers d'un rapide survol de l'ouvrage : après quelques rappels (déjà !) historiques, l'auteur nous propose une approche méthodologique, fort utile à celles et ceux qui envisagent d'informatiser leur service et où l'on constate que seule une planification rigoureuse permet d'éviter de mauvaises surprises... Ensuite, toutes les fonctions d'un système informatisé sont passées en revue et complétées d'un chapitre consacré à la normalisation (ou devrait-on plutôt dire : « aux normalisations » ?...) en usage dans le domaine.

Bien sûr, Alain JACQUESSON parle également des réseaux et de leur interconnexion, du marché des systèmes informatiques et du rôle de la micro-informatique; il traite aussi du « phénomène » Internet - en insistant sur les atouts, pour les bibliothèques, de cet outil de communication informatique et en consacrant un paragraphe au catalogage des documents localisés sur Internet -, ainsi que de la problématique fort actuelle du recatalogage. Mais, surtout, il destine un chapitre à l'accès au document primaire, objectif final de toute recherche, accès pouvant également être automatisé.

Enfin, quelques propos de l'auteur extraits de son dernier chapitre me paraissent résumer sa vision de l'avenir et l'objectif de son livre : « Nos nouveaux bibliothécaires vont devoir assurer des tâches de guides à travers l'espace des réseaux. Le terme catastrophique de cyberthécaire vient même d'apparaître [...] La nouvelle bibliothèque se place donc entre tradition et modernité. C'est pourquoi elle est désormais appelée la bibliothèque virtuelle [...] ».

Bref, si je recommande vivement la lecture de cet ouvrage à tous les spécialistes de l'information documentaire, ce n'est pas parce qu'Alain JACQUESSON est membre de l'AGBD... C'est bien plutôt parce que tout professionnel doit être conscient de l'évolution en cours, afin de maîtriser les changements pour le bien de nos usagers.

Michel GORIN

* L'informatisation des bibliothèques : historique, stratégie et perspectives / par Alain Jacquesson. - Nouv. éd. - Paris : Cercle de la Librairie, 1995. - 362 p. (Collection Bibliothèques)

10e Salon international du livre et de la presse

Genève /Palexpo 1-5 mai 1996

dans le cadre du plus grand rassemblement culturel et didactique de Suisse et des régions voisines

Ce rendez-vous annuel de l'écrit, de toutes les professions du livre en particulier, réunit 800 exposants représentant une quarantaine de pays et a accueilli 115'000 visiteurs en 1995. La couverture médiatique de cet événement est assurée par plus de 1000 journalistes.

Pour marquer avec éclat son 10ème anniversaire, le salon a prévu des événements majeurs :

- comme membres d'honneur l'Afrique du Sud et le Canton de Berne.
- deux grandes expositions
 - le livre et le journal chez les grands peintres
 - de Genève à St Croix, deux cents ans de boîtes à musique
- de nombreuses expositions spéciales, dont :
 - "L'histoire du soldat" de C.-F. Ramuz
 - "Henri Guillemin"
 - "Blaise Cendrars"
 - "L'art de la bande dessinée en Wallonie et à Bruxelles"
 - "Journaux spéciaux"
- des pavillons particuliers : Les arts graphiques, l'Espace multimédia, La Radio et Télévision suisse romande.
- des dédicaces, dont celles des écrivains réunis à l'enseigne du Figaro Magazine

... et de multiples animations, débats et remises de prix prestigieux.

Voilà donc un programme riche de promesses, mais le scoop, le vrai pour nous bibliothécaires c'est l'**entrée gratuite** sur présentation de la carte de membre de l'AGBD ou de la BBS. Merci aux organisateurs de ce salon et aux membres du Comité pour ce privilège.

Rédaction Hors-Texte
selon les notes de M. Robert Junod

ALLO, BIBLIO, ECHOS...

Soulagement à la BPU !

Le directeur de la BPU, Alain JACQUESSON, est un homme heureux : le Conseil municipal de Genève a voté en décembre dernier un crédit de 2 millions de francs pour accélérer le processus d'informatisation de la BPU. Car au rythme où se faisait la saisie des anciens fichiers, le but aurait été atteint seulement en 2070! La BPU va donc pouvoir s'offrir 60'000 heures de travail supplémentaires pendant ces quatre prochaines années. D'ici la fin du siècle quelque 670'000 notices se retrouveront sur support informatique, ce qui représente à peu près l'ensemble des livres édités entre 1800 et 1984. Quant à ceux édités depuis 1985, ils se trouvent déjà sur RERO. Dès l'an 2000, les utilisateurs de la BPU pourront ainsi bénéficier d'un catalogue unique réunissant sur un seul système (VTLS) les 1 850 000 documents que possède cette bibliothèque!

Un Genevois à l'honneur

Journaliste, écrivain, dessinateur infatigable, TOEPFFER, était surtout connu à son époque comme directeur de pensionnat, dont les voyages avec ses élèves sont devenus célèbres. Genève s'apprête à fêter son célèbre citoyen, décédé il y a 150 ans, par une exposition qui aura lieu au mois d'avril au Musée Rath. Le programme de "Rodolphe Töpffer 1996" est disponible dans les musées et bibliothèques de la Ville, l'Office du Tourisme et l'Arcade municipale. Renseignements : tél. 786 38 30.

Victime de son succès

Ouverte en 1977, la discothèque des Minoteries prête environ 70 000 disques chaque année, étouffant dans ses locaux de 275m², alors qu'il lui faudrait le double. Menacée d'être déplacée, mais sauvée par une pétition des habitants du quartier, la discothèque sera finalement maintenue dans ses lieux actuels; par contre elle sera appelée à se spécialiser dans un ou deux genres musicaux. Après celle de Vieusseux, une troisième discothèque devrait voir le jour dans un autre quartier, afin de décharger ses deux "soeurs". Bien entendu cette solution n'est pas la meilleure, mais "c'est la plus raisonnable car la moins coûteuse" d'après Isabelle RUEPP, directrice des bibliothèques municipales.

Hommage

Auteur d'une douzaine de romans et pièces littéraires, elle venait de recevoir à l'orée de ses cinquante-cinq ans deux prix littéraires annonçant une brillante carrière. Liliane PERRIN nous a quittés en décembre dernier après un singulier parcours. Issue d'un milieu pauvre, elle savait ce qu'être démunie voulait dire. A l'âge de dix-huit ans déjà, elle travaillait comme téléphoniste pour financer ses premiers essais en écriture. Essais qui se révélèrent si fructueux que les éditions Gallimard publièrent ses deux premiers manuscrits, sous le nom d'Hélène PERRIN. Collaboratrice à la Radio romande, elle était restée toujours très proche des petites gens, des pauvres, des clandestins et des immigrés. Trop occupée par son travail de journaliste, elle abandonna quelque peu la littérature pour publier "Micro en main", un témoignage qui fit date dans la profession, sur ses souvenirs de vingt années radiophoniques. L'été dernier, son dernier coup de coeur annonçait en force le retour de la "découvreuse" sur la scène littéraire romande. Editrice-traductrice, elle venait de publier les vers de Shemsi Makolli, l'immigré du Kosovo, l'ouvrier clandestin, écrits en langue albanaise.

Tarzan orphelin

Sur le chemin du retour, alors qu'il venait d'être l'invité d'honneur et la vedette incontestée du 23e Festival international de la bande dessinée d'Angoulême en janvier dernier, Burne HOGARTH est décédé subitement à l'âge de 84 ans. Inspiré des fameux romans de Burroughs, B. HOGARTH estimait que "Tarzan est un héros des temps modernes, un personnage à part entière, honnête, courageux, un véritable ami de la nature, le défenseur des faibles, pacifiste, écologiste, tout le contraire de ce que véhicule malheureusement cette société où nous vivons". Il avait également fondé dans les années soixante une école d'art graphique à Chicago, la première jamais consacrée à la bande dessinée.

BD nipponne

Depuis 1968, la revue "Shonen Jump" consacrée aux manga, ces bandes dessinées typiquement japonaises, a construit ses scénarios autour de trois piliers : amitié-effort-victoire. Bien que les jeunes aient beaucoup changé au cours de ces dernières décennies, les sondages bisannuels montrent que ces trois valeurs restent prioritaires. Son succès est tel que chaque semaine 6 millions d'exemplaires sont vendus! Véritable maître à penser de la jeunesse son but est de "proposer des héros charismatiques qui sont en prise sur l'actualité". Elle a publié des séries sur le thème de l'écologie ou du sida. En essayant d'élaborer des scénarios sophistiqués, dont la philosophie est susceptible de plaire aux adultes, Shonen Jump domine de loin ses nombreux concurrents. L'écrasante majorité des lecteurs se recrute dans les classes d'âge de 10 à 15 ans et 90% sont des garçons; mais 20% des jeunes affirment que leur père lit aussi ces BD. Les statistiques des libraires japonais sont elles aussi révélatrices : en un mois les écoliers lisent quatorze manga pour un seul livre...

Dernière minute...

Lors des deux dernières expéditions d'HORS-TEXTE, nous avons rencontré des problèmes d'étiquettes... Merci d'avance à ceux qui n'auraient pas reçu les numéros 46 (juin 95) ou 47 (novembre 95), ou qui les auraient reçus à double, de bien vouloir nous le signaler...!

M.-C. Huber



Hors-texte est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr 20.- l'an.

Le Comité de rédaction est composé de :

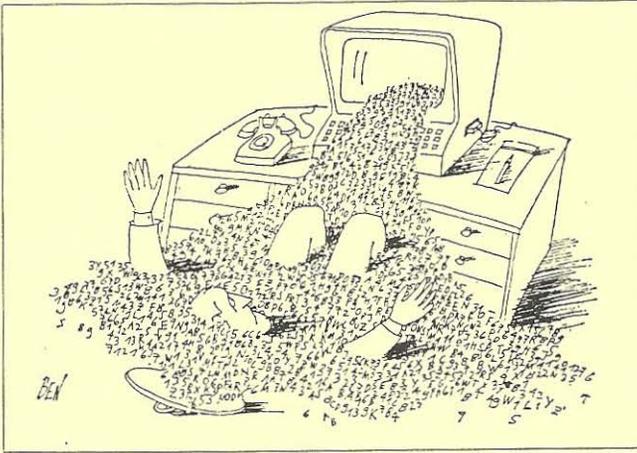
Marie-Christine HUBER, Eric MONNIER, Malou NOETZLIN, Danièle TOSI et Joëlle WALTHER.

Adresse :

Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.

Case postale 3494

CH - 1211 **Genève 3**



ATTENTION : délai de remise des articles pour le prochain numéro :

4 mai 1996

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai.

Merci d'avance !

SOMMAIRE

<i>Ce qu'ils ont dit.....</i>	2
<i>Le rapport du Président.....</i>	3
<i>Image du bibliothécaire.....</i>	7
<i>Multimedia - mutation d'une profession.....</i>	10
<i>Données multilingues et multi-caractères dans les systèmes automatisés.....</i>	12
<i>Apprendre l'allemand.....</i>	16
<i>Bibliothèque municipale de la Servette.....</i>	20
<i>Pouce.....</i>	24
<i>Espace pour utilisateurs mal-voyants et non-voyants.....</i>	26
<i>L'informatisation des bibliothèques.....</i>	27
<i>Salon du livre 1996.....</i>	28
<i>Allo, Biblio, Echos.....</i>	29

Impression : Association TRAJETS, Genève